



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
BTSA ACSE

Module :
M 54 Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole

Objectif général du module :
identifier les enjeux sociaux, réglementaires, juridiques et fiscaux ayant une influence sur la prise de décision dans l'entreprise.

De nouvelles problématiques juridiques et sociales apparaissent dans les structures agricoles. L'évolution des réglementations, la diversité des situations professionnelles et des statuts juridiques conduisent le technicien supérieur à s'adapter à ce nouvel environnement. Par ailleurs, la complexité des procédures à suivre et des dossiers réglementaires à tenir, le développement de structures complexes plus exigeantes en gestion des ressources humaines font apparaître de nouveaux besoins. Ces éléments constituent des nouveaux enjeux pour pérenniser les entreprises et envisager leur développement.

Ce module a donc pour objectif d'apporter des repères sociaux, réglementaires, juridiques, et fiscaux nécessaires à la compréhension et à la mise en œuvre des choix stratégiques dans l'entreprise. De même, ces repères doivent permettre au futur technicien d'intégrer ces éléments dans les prises de décision liées aux projets. De ce fait, des applications peuvent être faites dans le cadre des activités pluridisciplinaires et en relation avec les modules M52 (Obj. 1), M55 et M56.

Rappel HORAIRES

Disciplines	Horaires pour l'élève	Cours	TP/TD	Total
SESG		58	14,5	72,5

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

De manière générale, il est conseillé de travailler le plus souvent possible à partir de cas concrets (notamment pour l'objectif 1 et 2) illustrant la diversité des situations des entreprises agricoles.

Objectif 1: Gérer les ressources humaines dans l'entreprise

L'évolution des structures agricoles montre la place croissante des problématiques liées au travail pour la pérennité et le fonctionnement des entreprises. Des éléments non quantifiables liés aux relations humaines et à la place des personnes dans l'organisation et la gestion du travail rendent indispensable une approche sociale de l'entreprise agricole.

Objectif 1.1 Organiser le travail

Une évaluation des temps de travaux est indispensable pour mettre en corrélation le temps disponible pour l'entreprise avec le travail à accomplir, en distinguant le travail d'astreinte, le travail saisonnier et les autres travaux (administratif, commerce, formation...).

Dans cette partie, on s'attachera également à analyser la place de chacun dans le fonctionnement de l'entreprise en développant les différentes tâches réalisées et les différents niveaux de responsabilité. Cette analyse doit être reliée aux objectifs personnels et professionnels des individus en cohérence avec les autres facteurs de production (Notamment la stratégie d'équipement).

Cela permettra de mettre en évidence les difficultés rencontrées et les éventuels dysfonctionnements et de proposer ainsi des réponses adaptées (association, embauche, groupement d'employeur, entraide, ...).

Objectif 1.2 Appréhender les relations humaines dans le travail

Deux situations sont envisageables : soit l'entreprise fait appel à des salariés, soit elle fonctionne avec plusieurs associés.

Dans le premier cas, le recours à un salarié impose de savoir rédiger une fiche poste, de connaître les modalités du recrutement, d'aborder les questions du droit du travail, et de management des personnes. Des approfondissements au cas par cas pourront être faits dans le cadre du module M11 et du projet professionnel.

Dans le deuxième cas, il serait intéressant d'aborder les conditions de la réussite d'une association dans le cadre d'une visite de société avec une réflexion sur la connaissance de soi et le partage des responsabilités entre les associés. Les questions du règlement intérieur, de la communication entre associés, de l'organisation du travail, de l'autonomie des individus seront abordées à cette occasion. Dans la plupart des territoires, des organisations agricoles participent à ces problématiques, il serait intéressant de se mettre en relation avec ces dernières.

Objectif 1.3 Choisir le statut des personnes

Les statuts possibles seront présentés dans le but de donner des critères de choix judicieux en fonction des situations rencontrées et des objectifs des individus. En particulier, le choix du statut du conjoint sera développé de manière plus approfondie pour mettre en évidence l'importance de ce choix sur le fonctionnement du système exploitation-famille et les conséquences et risques inhérents.

Objectif 1.4 Identifier les principales règles du droit du travail

On fera ici le lien entre le choix du statut et ses conséquences en termes de prestations sociales (maladie, accident du travail, ...) et de retraite. De même, il semble important de développer les aspects liés aux risques dans l'hygiène et la sécurité au travail, ainsi que les questions liées aux assurances des personnes (complémentaire accident, ...). Un travail en collaboration avec la MSA pourra être envisagé dans ce cadre.

Le calcul des cotisations sociales pour les différents statuts possibles permettra à la fois, de faire le lien avec les prestations attendues, et avec les conséquences sociales de certaines décisions de gestion. On abordera à cette occasion le calcul du revenu professionnel.

Mots clés : Temps de travail, astreinte, travaux saisonniers, pointe de travail, congés, gestion des ressources humaines et du travail, gestion des conflits, droit du travail, protection des personnes, groupement d'employeurs, banque de travail, entraide, groupe d'échange, agriculture de groupe, équipement, salarié, associé, conjoint collaborateur, exploitant, aide familial, service de remplacement, protection sociale, prestations sociales, cotisations sociales, règlement intérieur, hygiène et sécurité au travail.

Objectif 2 Assurer le suivi administratif de l'entreprise.

En dehors même des obligations fiscales, sociales et comptables classiques, les diverses réglementations, cahiers de charges, contraintes agroécologiques, etc. conduisent les agriculteurs à réaliser un suivi et à tenir un portefeuille de dossiers administratifs (cf. Obj. 1 du M52 Obj. 1.3 et 1.4). Ce suivi et classement de tels dossiers deviennent une nécessité et un préalable à une bonne gestion économique, sociale et durable.

Objectif 2.1 Identifier les principaux documents administratifs et réglementaires nécessaires au fonctionnement de l'entreprise agricole.

Centré sur l'entreprise, l'objectif est ici, non seulement de rappeler les obligations réglementaires liés à la comptabilité et à la fiscalité, mais de lister une grande partie des nouveaux besoins réglementaires, relatifs au suivi d'un cahier des charges, à la gestion des effluents, au suivi parcellaire du dossier PAC, aux réglementations agroenvironnementales diverses, etc.

Chacune de ces **obligations ne sera pas étudiée exhaustivement**, et cet objectif sera conduit en lien avec les autres modules concernés, par ces réglementations et procédures. (Cf M52-Obj. 1, M52 et M55)

Objectif 2.2 Classer les différentes informations internes, entrantes et sortantes de l'entreprise.

A l'aide d'un schéma représentant le « système d'informations » d'une entreprise, on rappellera ici l'ensemble des flux d'informations internes nécessaires à la gestion d'une exploitation agricole. L'utilisation adéquate des nouvelles technologies sera privilégiée.

Objectif 2.3 Gérer les documents de suivi commercial, administratif et réglementaire.

Un ou deux cas concrets serviront de support, à l'issue d'une visite d'exploitation (lien avec le M56), visite au cours de laquelle l'accent aura été mis sur cette gestion des flux d'informations (internes et externes). Le cas des exploitations de stage pourra aussi être mobilisé.

Il s'agit de faire prendre conscience de l'importance de cette gestion.

Objectif 3 Identifier les éléments fondamentaux du droit nécessaires à la conduite de l'entreprise agricole.

Il s'agit de donner au futur professionnel des éléments juridiques lui permettant de raisonner les principaux choix afférents au statut des entreprises et de leurs activités, au statut du foncier, et à la transmission du patrimoine. Il est recommandé de travailler plutôt à partir de cas concrets ou construits et de limiter les apports théoriques. Le but est de développer des capacités de réflexion dans le cadre du diagnostic global de l'entreprise.

Objectif 3.1 Raisonner le choix du statut juridique de l'entreprise et de ses activités

La diversité des activités possibles au sein des exploitations agricoles, impose dans un premier d'en délimiter le cadre juridique en fonction des réglementations en vigueur. On s'attachera en particulier à la définition juridique de l'activité agricole pour en déduire ses conséquences. Dans un second temps, seront abordées les différentes règles de droit qui déterminent les statuts possibles des entreprises agricoles avec un éclairage analytique permettant de déterminer les avantages et inconvénients des différents choix disponibles. Enfin, la question de la création d'une société sera envisagée afin de développer les notions d'apports, de répartition du capital, de rédaction de statut, et autres formalités administratives, pour en démontrer la complexité et les conséquences.

Un lien sera fait avec la question des comptes courants associés abordée dans le module M53.

Objectif 3.2 Préciser les règles juridiques d'accès au foncier en vue de l'exploiter.

L'importance de ce facteur de production en agriculture rend prépondérante la question des conditions d'accès au foncier. On insistera donc sur trois aspects : le statut du fermage, les formes de propriété, et le contrôle des structures. L'objectif est d'acquérir les connaissances permettant de mettre en œuvre un raisonnement dans le cadre d'une situation professionnelle concrète (installation par exemple).

Objectif 3.3 Raisonner les choix possibles pour anticiper la transmission du patrimoine.

L'importance des capitaux engagés dans l'entreprise agricole pose avec acuité le problème de leur transmission. Après un apport indispensable des règles de successions (préparées et non préparées), on abordera les différentes modalités de transmission d'une entreprise agricole dans un cadre familial ou non. Cette approche sera l'occasion de faire le lien avec la question de l'évaluation des entreprises abordées dans le module M53.

Mots clés : droit des sociétés, société civiles/commerciales, contrats, régimes matrimoniaux, entreprise individuelle, baux ruraux, propriété, nue-propriété, usufruit, transmission, donation, héritage, droits de succession, groupements fonciers, personne morale, personne physique, SAFER, autorisation d'exploiter, contrôle des structures.

Objectif 4 : Identifier les principaux éléments de fiscalité utiles au pilotage de l'entreprise

La réglementation fiscale évolue rapidement et impacte fortement certaines décisions de gestion des exploitants agricoles. Il faudra replacer les questions fiscales dans un ensemble plus global d'analyse du système et de son fonctionnement, en mettant en évidence la nécessité d'adapter ses choix fiscaux à la situation de l'entreprise en mesurant toutes les conséquences.

Objectif 4.1 Identifier l'impact des régimes fiscaux sur l'entreprise et ses activités

Le préalable indispensable est de comprendre le fonctionnement du système d'imposition français afin d'en maîtriser le vocabulaire et les principes (taux moyen, taux marginal, revenu fiscal de référence...).

Les différents régimes de la fiscalité agricole seront présentés ici afin d'en analyser les conséquences (seuil de passage au réel, différentes catégories de revenus, plus-values ...).

Il est recommandé de distinguer le calcul de l'impôt dans la situation d'une entreprise individuelle et dans celle d'une société. On pourra à cette occasion aborder la question de l'impôt sur les sociétés.

Objectif 4.2 Utiliser les principaux outils de gestion fiscale et sociale

Il s'agit ici de présenter les principaux outils d'optimisation de la fiscalité sociale et de la fiscalité sur le revenu. A partir de cas concrets, on pourra mettre en évidence les différents choix possibles et leurs conséquences à différentes échelles de temps, en insistant sur les limites et les risques à moyen terme pour le fonctionnement de l'entreprise (Exemple : arrêt de l'activité).

Mots clés : Bénéfices agricoles, bénéfice forfaitaire, bénéfices industriels et commerciaux, revenus fonciers, revenus des capitaux mobiliers, plus-values, impôts sur le revenu, revenu professionnel, optimisation, taux moyen, taux marginal, revenu fiscal de référence.